

DOCUMENT RESUME

ED 481 511

PS 031 616

TITLE Ce que mon enfant apprend a l'ecole. Manuel a l'intention des parents, 2003-2004: Quatrieme annee (What My Child Learns in School. Curriculum Handbook for Parents, 2003-2004: Grade 4).

INSTITUTION Alberta Learning, Edmonton.

ISSN ISSN-1489-811X

PUB DATE 2003-00-00

NOTE 41p.; The Alberta Learning "Curriculum Handbook for Parents" series is published periodically in new editions, one for each grade/academic level, usually with only slight changes from the prior edition. For the 2003-2004 public school series, see PS 031 580-590. For the 2003-2004 Catholic school series, see PS 031 602-612. For the 2003-2004 public school series in French, see PS 031 613-622.

AVAILABLE FROM Learning Resources Distributing Centre, 12360-142 Street, Edmonton, Alberta, Canada T5L 4X9 (\$3.50). Tel: 780-427-5775; Fax: 780-422-9750; Web site: <http://www.learning.gov.ab.ca>. For full text: http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/4annee.pdf.

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

EDRS PRICE EDRS Price MF01/PC02 Plus Postage.

DESCRIPTORS Art Education; *Educational Objectives; Elementary Education; *Elementary School Curriculum; *Elementary School Students; Foreign Countries; *Grade 4; Health Education; Intermediate Grades; Language Arts; Mathematics Curriculum; Outcomes of Education; Parent Materials; *Parent Participation; Physical Education; Science Curriculum; Second Language Instruction; Social Studies; State Curriculum Guides; Technology Education

IDENTIFIERS Alberta

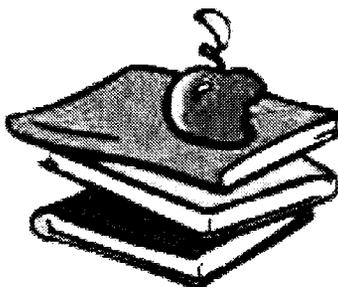
ABSTRACT

Noting that parents are vital partners in the educational system, this French-language handbook provides parents with information about the Grade 4 curriculum in Alberta, Canada. Based on the Alberta Learning "Programs of Study: Elementary Schools," the handbook describes the knowledge, skills, and attitudes students in Alberta are expected to demonstrate upon completion of the Grade 4 curriculum. Following introductory material that includes information on Aboriginal education, supports for learning, and assessment, the handbook's sections are: (1) "Overview of Grade 4"; (2) "English Language Arts"; (3) "Mathematics"; (4) "Science"; (5) "Social Studies"; (6) "Information and Communication Technology"; (7) "Physical Education"; (8) "Health and Life Skills"; (9) "Art and Music"; (10) "Drama"; and (11) "Languages Other than English." Each section includes samples of what students are expected to learn in each subject. The handbook concludes with a one-page questionnaire requesting feedback on the handbook. (HTH)



Manuel à l'intention des parents 2003 – 2004

Ce que mon enfant apprend à l'école



U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

C. Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

4^e

Alberta
LEARNING

Alberta Learning

Visitez notre site : <http://www.learning.gov.ab.ca/French>

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142^e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780-427-5775
Télec. : 780-422-9750
Internet : <http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française

Tél. : (780) 427-2940
Télec. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch

Tél. : (780) 427-2984
Télec. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch

Tél. : (780) 415-9300
Télec. : (780) 415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Learning Technologies Branch

Tél. : (780) 674-5350
Télec. : (780) 674-6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Curriculum Branch

Tél. : (780) 427-2984
Télec. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Special Programs Branch

Tél. : (780) 427-6326
Télec. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch

Tél. : (780) 427-0010
Télec. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2003, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 44 Capital Boulevard, 10044, 108^e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Ce que mon enfant apprend à l'école

4^e année

Manuel à l'intention des parents
2003 - 2004

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 4^e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning	iv
Renseignements à l'intention des parents	v
• L'enseignement en Alberta	v
L'éducation en français langue première	vi
• L'enseignement de la langue	vii
Pour aider votre enfant.....	vii
Conseils d'école	viii
Activités de financement et frais scolaires	viii
Les programmes alternatifs	ix
Information au sujet du curriculum	ix
• Comment obtenir l'information nécessaire	ix
• Les contenus – Ce que les élèves doivent apprendre	x
• L'élaboration d'un programme – Qui participe au processus?	x
• Comment assurer la pertinence des programmes	x
• La révision d'un programme	xi
• La mise en œuvre d'un programme	xi
L'éducation autochtone	xi
Développement personnel et exploration de carrières	xii
Les soutiens à l'apprentissage	xii
• La francisation	xiii
• L'anglais langue seconde	xiii
• Les besoins spéciaux	xiii
• L'apprentissage à distance et en ligne	xiv
L'évaluation	xv
• L'évaluation du rendement de votre enfant	xv
<hr/>	
Aperçu de la 4 ^e année	1
Matières obligatoires	2
• Français	2
• Anglais	5
• Mathématiques	8
• Sciences	10
• Études sociales	12
• Technologies de l'information et de la communication (TIC)	14
• Éducation physique	15
• Santé et préparation pour la vie	18
• Arts plastiques et musique	20

Matières facultatives	22
• Art dramatique	22
• Langues autres que l'anglais et le français	22
Commentaires	23

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

BEST COPY AVAILABLE

Message du ministre d'Alberta Learning

L'excellence en éducation constitue une priorité clé des Albertaines et des Albertains. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et la communauté, tous ont démontré leur engagement à maintenir un système d'éducation exceptionnel au profit des élèves actuels et des générations à venir.

Le gouvernement de l'Alberta tient résolument à offrir une éducation de premier plan aux élèves de l'Alberta. Une programmation de haute qualité permettra à nos élèves de prendre leur place dans la communauté mondiale. Le programme scolaire de l'Alberta se veut innovateur et attentif aux besoins d'apprentissage des élèves. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. À titre de partenaires en éducation, cette ressource vous fournit de précieux renseignements sur les objectifs d'apprentissage établis pour les élèves. Je vous encourage à discuter du contenu de ce manuel avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant afin d'obtenir plus d'information et de conseils.

Il est essentiel que tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves dans notre monde en constante évolution. Ensemble, nous pouvons continuer à assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,



D' Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

Renseignements à l'intention des parents

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser

les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI^e siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Apprentissage, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530>

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019>

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1^{re} à la 9^e année, à faire leurs devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.
- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

<http://www.learnalberta.ca>

- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

<http://www.francaalta.ab.ca/fpfa/>

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

<http://www.asba.ab.ca/advisories/policy-fundraising.pdf>

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Frais scolaires

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

Activités de financement

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

Les programmes alternatifs

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles virtuelles. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet du curriculum

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école;
- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1^{re} année jusqu'au secondaire 2^e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/programmes/programmes.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études**. Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12^e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les Programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb>

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Learning joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Le curriculum doit donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi il est révisé régulièrement et modifié pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications au curriculum sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela

permet aux conseils scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

On soumet l'ébauche du programme d'études au Ministre pour son approbation. À la suite de son autorisation, il revient aux conseils scolaires d'en faire la mise en œuvre. Habituellement, on accorde aux écoles une année d'implantation optionnelle avant que le programme devienne obligatoire. À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent enseigner le nouveau curriculum.

Alberta Learning appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque conseil scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Edmonton Regional Consortium la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones et d'immersion et pour ceux de français langue seconde, et ce, dans l'ensemble de la province.

Alberta Learning fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être

sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces deux sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1^{re} à la 12^e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

Si votre enfant a des difficultés d'apprentissage, le personnel de l'école le portera à votre attention et explorera avec vous les causes possibles de ces difficultés. Aussi, si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet de qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés et les mesures aptes à améliorer la situation.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

La *School Act* énonce qu'il revient aux conseils scolaires de décider si un enfant a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux enfants ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les conseils scolaires sont tenus d'offrir des programmes d'enseignement pour tous les enfants d'âge scolaire qui résident à l'intérieur des limites de leur district, y compris ceux ayant des besoins spéciaux.

Pour répondre aux besoins de ces enfants, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de placement sont possibles car différents enfants exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un enfant.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Learning et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

Un plan d'intervention personnalisé renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan indique ce que l'enfant sait et ce qu'il peut faire. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item-title.htm>

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019>

- *La réussite scolaire de votre enfant*, renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants de la 1^{re} à la 9^e année. Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.
- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2003), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année qui ont des besoins spéciaux.
- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

L'apprentissage à distance et en ligne

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrb/>

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrb/400/courses.html>

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.

<http://www.learning.gov.ab.ca/ttb/400/eproduct.html>

Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».

LearnAlberta.ca est le site Web tout à fait désigné où on peut découvrir de nouvelles ressources en ligne à l'intention des élèves, des parents et des enseignants. On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

<http://www.albertaonline.ab.ca/>

Enfin, l'Alberta Online Consortium, en collaboration avec la Direction de l'éducation française, est en train d'élaborer des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours seront offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

L'évaluation

L'évaluation du rendement de votre enfant

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'instruction donnée, renseignent l'enseignant quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement. Elles sont complétées par les tests de rendement du Ministère administrés en 3^e, 6^e et 9^e années.

Aperçu de la 4^e année

En 4^e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp>

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Matières facultatives – Les écoles peuvent offrir :	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

Nouveau cours pour l'année scolaire 2003-2004 :

- Santé et préparation pour la vie

Cours à être révisé :

- Études sociales

Matières obligatoires

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Français

Consulter le programme de français à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp>

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on poursuit le développement du vocabulaire et de la syntaxe, afin de permettre aux élèves de mettre davantage l'accent sur les éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels que des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes. Les élèves se familiarisent graduellement avec l'application des règles de grammaire usuelles.

La langue devient alors un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières scolaires telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En quatrième année, en plus des situations où les élèves, l'enseignant et, à l'occasion, des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de la lecture de courts récits ou de romans aux élèves;
- de textes enregistrés tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se penchent sur l'importance de bien comprendre le but du projet d'écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En quatrième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements anticipés ou d'expériences inattendues. L'accent est mis sur :

- l'importance des éléments tels que les mots-clés, la répétition et les comparaisons pour bien comprendre leurs interlocuteurs;
- l'emploi de mots ou d'expressions pour rapporter un évènement ou une expérience comportant une séquence d'actions.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- la planification du contenu de leur présentation (choix du sujet, aspects à traiter, etc.);
- l'utilisation adéquate du matériel pour appuyer leur présentation;
- le choix des temps de verbes pour relater une expérience ou un évènement passé, présent, ou à venir.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisit des textes dont le contenu est accessible parce qu'ils contiennent de l'information en grande partie connue des élèves. Les mots nouveaux doivent être soutenus par des

illustrations, des exemples et des comparaisons avec ce que les élèves connaissent déjà. Les textes dont l'information est abstraite ou moins familière devraient être rédigés dans un langage simple.

En quatrième année, les élèves poursuivent le développement des stratégies de base en lecture et augmentent leur compétence :

- en faisant des prédictions tout au long de la lecture;
- en créant des liens entre les éléments d'information, à partir de la structure du texte, de la structure de la phrase, des marqueurs de relation (ex. : conjonctions et prépositions) et de la relation entre les pronoms personnels et les mots qu'ils remplacent.

L'écriture

En quatrième année, les élèves apprennent à rédiger de courts textes pour traiter quelques aspects d'un sujet donné, à rédiger de courts messages tels que les lettres d'invitation et les cartes de souhaits. Ils apprennent également à rédiger de courts récits pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix et l'organisation de leurs idées;
- l'organisation de la phrase;
- le choix du temps de verbe et l'accord du sujet avec le verbe au temps présent;
- l'accord des noms et des adjectifs;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leurs textes afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. À l'aide d'un plan de révision, les élèves apprennent à vérifier le contenu de leurs textes (structure du texte et choix des mots) et à vérifier la structure de la phrase et à appliquer les règles de grammaire connues.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Anglais

Consulter le programme d'anglais à :
http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/c/urriculum/bySubject/english/

Le but du programme d'anglais consiste à permettre aux élèves de comprendre et d'apprécier la langue anglaise, de l'utiliser comme outil d'apprentissage, de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de situations de communication, et enfin, d'en tirer une satisfaction personnelle.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

L'enseignement de l'anglais est introduit une fois que les élèves auront atteint une base solide en français. Compte tenu des connaissances linguistiques des élèves et des similarités entre les programmes de français et d'anglais, les enseignants ont la possibilité de maximiser l'apprentissage des deux langues, en gérant l'ensemble des résultats d'apprentissage des deux programmes à l'intérieur du temps disponible.

De la maternelle à la 12^e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 4^e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- poser des questions, paraphraser et discuter pour explorer des idées et comprendre de nouveaux concepts;
- identifier les domaines de réalisations personnelles et les domaines à améliorer dans l'apprentissage et l'utilisation de la langue;
- identifier d'autres points de vue en explorant diverses idées, opinions, réactions ainsi que des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias;
- utiliser les renseignements puisés dans des discussions, des notes, des représentations et dans leurs propres textes pour consigner leurs idées et expériences, et y réfléchir.

BEST COPY AVAILABLE

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- utiliser des idées et des concepts, émanant d'expériences et d'intérêts personnels de même que de discussions, afin de comprendre de nouvelles idées et informations;
- enrichir leur vocabulaire global afin d'inclure les mots qui sont souvent utilisés dans d'autres matières;
- vérifier leur compréhension en confirmant ou en révisant leurs inférences et leurs prédictions fondées sur l'information contenue dans le texte;
- intégrer leurs connaissances de la phonétique et du vocabulaire global à leurs connaissances de la langue et aux indices du contexte pour lire des mots qu'ils ne connaissent pas en contexte;
- trouver les principaux événements dans des textes, en expliquer les causes et décrire comment ils influencent les événements qui s'ensuivent;
- identifier et expliquer les rapports entre les événements, le cadre et les personnages principaux dans des textes;
- produire des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, qui suivent un enchaînement logique, et expliquer les liens qui se dégagent nettement entre les personnages et l'intrigue.

Gérer les idées et les informations

- utiliser les schémas organisationnels des exposés pour comprendre les idées et l'information;
- poser des questions pertinentes, et répondre aux questions reliées à des sujets particuliers;
- repérer des sources d'information qui informent, persuadent ou divertissent, puis se servir de ces sources avantageusement;
- noter les mots, expressions et images clés par sous-sujets; citer les titres et les auteurs des sources en ordre alphabétique;
- communiquer les idées et l'information par le biais de divers textes, tels que de brefs rapports, des présentations orales et des affiches;
- cerner les points forts ainsi que les aspects à améliorer dans le processus de recherche.

Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication

- réviser pour assurer une progression compréhensible des idées et de l'information;
- écrire lisiblement, en utilisant un style qui montre qu'ils connaissent l'alignement, la forme et l'inclinaison des lettres;
- utiliser les fonctions spéciales de logiciels lorsqu'ils composent des textes, les révisent ou les mettent en page;
- identifier l'action passée, présente et future;
- identifier et appliquer des généralisations d'orthographe courantes lorsque vient le temps d'écrire;
- présenter à leurs pairs des idées et de l'information sur un sujet qui les intéresse, selon un format bien organisé;

- rehausser l'intérêt de leurs présentations au moyen d'accessoires tels que des images, des transparents et des objets;
- formuler des commentaires constructifs, poser des questions pertinentes et exprimer des opinions connexes en réponse à des présentations orales et visuelles.

Respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux

- identifier les personnages principaux, l'intrigue, le cadre et les illustrations dans des textes provenant de cultures et de communautés diverses, puis en discuter;
- cerner les différences caractérisant l'usage de la langue dans divers contextes scolaires et communautaires, puis en discuter;
- demander de l'information et de l'aide au besoin, et en offrir, pour mener à bonne fin les tâches individuelles et de groupe;
- utiliser le remue-méninges, le résumé et le rapport pour organiser et réaliser des projets de groupe;
- évaluer le travail de groupe en s'appuyant sur des critères établis, et déterminer les aspects à améliorer.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/fr/ench/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 4^e année :

Les nombres

- démontrer le sens des nombres entiers positifs de 0 à 10 000 et explorer les fractions propres;
- mettre en application des opérations arithmétiques avec des nombres entiers positifs et les utiliser pour créer et résoudre des problèmes;
- utiliser la méthode de calcul ou l'outil technologique qui convient à la résolution de problèmes et justifier son choix;
- démontrer sa compréhension de l'addition et de la soustraction des nombres décimaux.

BEST COPY AVAILABLE

Les régularités et les relations

- explorer, établir et communiquer des règles de régularités numériques et non numériques, y compris celles que l'on trouve dans la communauté, et s'en servir pour faire des prédictions.
-

La forme et l'espace

- estimer, mesurer et comparer à l'aide de nombres décimaux et d'unités de mesure standard;
 - décrire, classier et construire des objets et des figures et créer des liens entre eux, en utilisant un vocabulaire mathématique;
 - décrire la position relative d'objets dans deux dimensions, et dans un contexte réaliste, en utilisant des nombres et le vocabulaire approprié.
-

La statistique et la probabilité

- recueillir des données eux-mêmes ou les obtenir d'autres sources. Évaluer et valider le procédé de collecte et faire une représentation graphique des données;
- Élaborer et utiliser des expériences de probabilités simples pour expliquer les résultats.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Sciences

Consulter le programme de sciences à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp>

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 4^e année :

Les déchets de notre environnement

- déterminer les types de déchets produits dans leur communauté et connaître les méthodes d'élimination utilisées;
- apprendre que certains déchets sont biodégradables, que d'autres sont réutilisables et que d'autres encore sont toxiques;
- reconnaître que l'activité humaine peut conduire à la production de déchets.

Roues et leviers

- étudier comment les machines simples peuvent servir à changer la vitesse ou la force du mouvement;
- démontrer une compréhension pratique des roues, des engrenages et des leviers, en construisant des mécanismes dans lesquels il y a un transfert d'énergie pour produire un mouvement.

Construire des mécanismes et des véhicules

- apprendre qu'on peut utiliser différentes formes d'énergie pour assurer la propulsion de modèles réduits;
- apprendre à évaluer leur travail, en décrivant l'efficacité de leur mécanisme et le caractère approprié des matériaux utilisés;
- construire un mécanisme devant servir à une fin précise, à l'aide de plans suggérés et de matériaux fournis.

Ombres et lumière

- observer les ombres et leurs déplacements par rapport à la source lumineuse;
- découvrir que les miroirs, les prismes et toutes sortes d'autres matériaux peuvent influencer sur les rayons lumineux par réflexion et par réfraction, et peuvent décomposer la lumière en ses différentes composantes de couleur;

- identifier les sources de lumière, décrire les interactions de la lumière avec différents matériaux et inférer la trajectoire d'un rayon lumineux.
-

Croissance et changements des plantes

- apprendre diverses façons dont les plantes entrent en végétation et les conditions à remplir pour assurer leur croissance;
- apprendre que diverses espèces de plantes ont des besoins différents et comment prendre soin des plantes le mieux qu'ils peuvent;
- démontrer leurs connaissances et leurs habiletés en ce qui a trait à l'étude des plantes, leurs besoins, leur reproduction et les moyens d'en favoriser la croissance.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp>

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

En 4^e année, on met l'accent sur l'Alberta, soit sa géographie et sa population, ainsi que sur les similarités qui existent entre l'Alberta et le Québec.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 4^e année :

L'Alberta : la géographie et les gens

- comprendre que l'environnement peut exercer une influence sur le mode de vie des gens;
- comprendre que notre mode de vie et notre environnement sont touchés par la présence et l'utilisation des ressources naturelles;
- comprendre que la conservation est importante pour l'avenir de l'Alberta;
- utiliser et interpréter des cartes aériennes de l'Alberta;
- tracer le contour de la carte de l'Alberta et l'accompagner de symboles et d'une légende pour indiquer les grandes villes et montagnes ainsi que les principaux cours d'eau;
- montrer qu'ils se soucient des besoins et de l'avenir des Albertains et des Albertaines;
- faire preuve de collaboration en matière de conservation des ressources naturelles.

L'Alberta : ses gens dans l'histoire

- comprendre que dans l'histoire de l'Alberta, les contacts entre les autochtones, les commerçants de fourrures et les colonisateurs ont entraîné des changements dans leur mode de vie;
- comprendre que les Albertains sont touchés par les événements historiques;
- comprendre que les Albertains ont contribué au développement de la province tout au long de son histoire;

BEST COPY AVAILABLE

- utiliser des cartes historiques et des légendes pour repérer les territoires occupés par les diverses tribus, les principaux postes de traite de fourrures et les communautés à l'étude;
- déterminer de quelle manière les événements de l'histoire de l'Alberta ont influencé le mode de vie des Albertains;
- apprécier les contributions de nombreux peuples et groupes à l'histoire de l'Alberta;
- faire preuve de compréhension envers les gens et les décisions qu'ils ont prises, selon les époques et les circonstances.

**L'Alberta :
une étude
comparative avec
le Québec**

- comprendre que la géographie et le mode de vie qu'on retrouve en Alberta et au Québec comportent des similarités et des différences;
- comprendre que le Canada est un pays bilingue;
- comprendre que les Québécois et les Albertains ont contribué au mode de vie canadien;
- sur des cartes du Canada, repérer l'Alberta par rapport au Québec et aux autres provinces;
- exprimer leurs idées sur les similarités et les différences qui existent entre l'Alberta et le Québec;
- comprendre les nombreuses similarités et différences qui caractérisent les Canadiens;
- respecter la nature bilingue du Canada.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 4^e à la 6^e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- organiser l'information recueillie à partir d'Internet ou d'une autre source électronique en choisissant, en entrant les données dans des fichiers ou des catégories logiques;
- trouver l'information pertinente et l'extraire à partir d'Internet;
- organiser l'information au moyen de différents outils tels que la base de données et le tableur.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- communiquer efficacement en utilisant la technologie de l'information qui convient aux personnes et aux fins visées;
- expliquer les avantages et les inconvénients de l'utilisation des ordinateurs pour stocker, organiser, extraire et choisir l'information;
- collaborer pour partager les ressources limitées;
- identifier et appliquer les techniques et les outils permettant de communiquer, de stocker, d'extraire et de choisir l'information.

Procédés de productivité

- résoudre des problèmes nécessitant le tri, l'organisation, le classement et l'extension de données à l'aide de divers outils – calculatrices, tableurs, bases de données ou techniques hypertextes;
- réviser et formater un texte au moyen de fonctions telles que recherche et remplacement, cadrage, taille et style de polices, et ce, pour améliorer la clarté et le sens du message;
- convertir les fichiers textes en les ouvrant et en les sauvegardant sous d'autres types de fichiers.

BEST COPY AVAILABLE

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp>

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12^e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 4^e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- choisir des enchaînements locomoteurs simples, les exécuter et les perfectionner;
- choisir, exécuter et perfectionner des façons de recevoir, retenir et envoyer un objet.

Application des habiletés fondamentales

- choisir, exécuter et perfectionner des pas et des figures de danse de base, seuls et avec d'autres : danse créative folklorique, en ligne et de fantaisie, seuls et avec d'autres;
- faire preuve d'esprit critique et d'habiletés de résolution de problèmes pour modifier des jeux et atteindre le but des activités;
- choisir, mettre en pratique et perfectionner des habiletés fondamentales dans des activités individuelles; ex. : la course d'endurance.

BEST COPY AVAILABLE

Bienfaits pour la santé

Condition physique fonctionnelle

- identifier les besoins alimentaires reliés à l'activité physique;
- faire des mouvements qui font appel aux composantes de la condition physique.

Image corporelle

- reconnaître, sur le plan personnel, les caractéristiques individuelles et autres qui contribuent à l'activité physique.

Bien-être

- décrire les changements qui se produisent dans le corps pendant l'activité physique.
-

Coopération

Communication

- articuler et manifester des habiletés en communication exprimant le respect, habiletés qui se prêtent bien au contexte.

Esprit sportif

- identifier et respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.

Leadership

- choisir et prendre la responsabilité des rôles assignés en activité physique; et accepter les idées des autres pour changer/adapter les expériences de mouvement.

Travail d'équipe

- participer de façon coopérative à des activités de groupe.
-

Dynamisme soutenu

Effort

- montrer qu'ils sont prêts à participer régulièrement aux cours d'éducation physique;
- identifier et décrire les facteurs qui les incitent à faire de l'activité physique.

Sécurité

- participer de façon sécuritaire aux exercices de réchauffement et de récupération, et en déterminer les bienfaits;
- décrire comment se déplacer de manière sécuritaire dans divers milieux; ex. : sur une patinoire.

Établissement d'objectifs/Défi personnel

- se fixer un but à long terme pour intensifier l'effort et la participation à un domaine de l'activité physique, et atteindre ce but.
-

Une vie active dans la communauté

- déterminer comment les gens, les installations et les communautés influencent l'activité physique;
- prendre des décisions pour être actifs dans le cadre d'activités collectives ou individuelles.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp>

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12^e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études;
- Ressources à l'intention des enseignants;
- Apprentissage à domicile.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à :
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp>

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 4^e année :

Choix en matière de bien-être

Santé personnelle

- faire le lien entre l'activité physique, le bien-être émotionnel et le bien-être social;
- examiner les incidences de facteurs environnementaux sur la santé personnelle et acquérir des habitudes saines et positives vis-à-vis des facteurs de l'environnement; ex. : l'exposition au soleil, la fumée secondaire, le bruit, le froid ou la chaleur extrême.

Sécurité et responsabilité

- décrire et démontrer des comportements empreints de passivité, d'agressivité et d'assertivité; ex. : des stratégies d'assertivité pour faire face aux « petites brutes ».

Choix en matière de relations humaines

Gestion des émotions et sentiments

- déterminer des stratégies à court terme pour composer avec les sentiments – les leurs et ceux des autres – et mettre ces stratégies en pratique; ex. : pour faire face à l'excitation, à la colère, à la tristesse, à la jalousie.

Interactions

- identifier les changements susceptibles de se produire sur le plan des amitiés et explorer des stratégies pour faire face à ces changements.

Rôles et processus de groupe

- évaluer comment les élèves peuvent servir de modèles aux autres au sein de groupes ou en tant qu'individus.

BEST COPY AVAILABLE

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Stratégies d'apprentissage

- prendre des décisions efficaces grâce à la collecte soignée d'information; ex. : en évaluant l'information, en prenant des mesures et en évaluant les résultats.

Rôles de la vie et cheminement de carrière

- reconnaître que les rôles de la personne évoluent avec le temps et selon les circonstances.

Bénévolat

- décrire les incidences que les services rendus à autrui ont sur eux-mêmes; ex. : augmentation de la confiance en soi et meilleure compréhension des autres, fierté, sentiment d'avoir fait quelque chose de bien.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 4^e année :

- faire des distinctions entre les classes de formes ou d'objets naturels;
- évaluer les qualités visuelles des objets;
- perfectionner les formes et développer des traitements plus réalistes;
- améliorer les compositions en les raffinant, en s'exerçant et en en faisant la critique;
- exprimer un sentiment ou un message;
- recourir à divers supports et techniques, en mettant l'accent sur le mélange des supports et le perfectionnement des techniques de dessin, de peinture, de gravure de reproduction, de sculpture, d'arts des étoffes, de photographie et de graphiques sur ordinateur.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

BEST COPY AVAILABLE

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

À la fin de la 4^e année, les élèves devraient :

- savoir compléter la gamme en se servant du **fa** dans le répertoire des chansons et des œuvres;
- savoir distinguer, par l'écoute, le caractère majeur ou mineur des chansons ou de thèmes d'œuvres;
- distinguer, lire et écrire les nouvelles cellules rythmiques;
- savoir travailler la reconnaissance auditive de l'accord mineur naturel en le comparant à l'accord majeur;
- savoir travailler la justesse d'intonation et la précision rythmique dans le chant des canons et les chansons à deux voix;
- reconnaître le(s) instrument(s) jouant le thème et les voix solistes;
- savoir décrire l'impression ressentie en écoutant une œuvre.

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – Les écoles peuvent offrir :	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion**, doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

BEST COPY AVAILABLE

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 4^e année (2003-2004)

Veillez indiquer si vous êtes :

- Parent Enseignant Directeur d'école Directeur général Autre (préciser) _____

Veillez indiquer si vous avez consulté :

- la version imprimée la version Internet les deux

Veillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
Édifice 44 Capital Boulevard
10044, 108^e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Télec. : 780-422-1947



*U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)*



NOTICE

Reproduction Basis

This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.

This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").